LE CERTIPHYTO

Matinée d'informations sur le certiphyto organisée par la Délégation Grande Couronne du CNFPT

A Evry (91)

Le mardi 4 mars 2014

Mairie de LARDY

M MAHEU Responsable des espaces verts

Le témoignage de la ville de LARDY sur le 0 phyto

LA COMMUNE DE LARDY ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

Sa démarche s'inscrit dans une démarche globale au plan éthique : respect de la biodiversité, respect des autres espèces animales et végétales.

La commune de Lardy s'engage

Engagement aux côtés du SIARJA
(Syndicat intercommunal d'aménagement de la rivière la Juine et ses affluents) dans le cadre du contrat de bassin, avec le soutien de la Région Ile-de-France, du Département de l'Essonne et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.





Les enjeux

* Restauration des milieux aquatiques

* Préservation de la ressource en eau

Les moyens mis en œuvre

* Politique d'acquisition foncière en milieux humides et en espaces naturels sensibles en bordure de Juine (objectif : protéger la biodiversité des terrains concernés).

* Élaboration d'un schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales (objectif : privilégier les techniques alternatives respectueuses de l'environnement et l'infiltration in situ des eaux pluviales / récupération systématique des eaux de pluies issues des bâtiments publics / encouragement de la population sur ces mêmes pratiques).

* Création d’un Observatoire local et indépendant du Développement Durable.

* Engagement de la Commune dans le dispositif Agenda 21 départemental.

* Le conseil municipal des enfants de Lardy s'est offert de devenir le relais pour l'opération zéro pesticide auprès de tous les CME essonniens.

* Création avec le SIARJA, dans ce même cadre, de l’opération «Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages».

* Mise en place de manière expérimentale d’un plan local alternatif au désherbage chimique (appelé aussi plan de gestion différenciée).

Un observatoire local et indépendant du développement durable



Celui-ci a pour objectif d'agir pour que Lardy se transforme en ville durable.

Durable signifie trois choses :

- rechercher la qualité des milieux et une consommation limitée des ressources,
- respecter les ressources naturelles et les grands équilibres régionaux et planétaires,
- préserver les capacités de vie et les potentialités de choix des générations futures.





Les principales missions de l'observatoire sont :

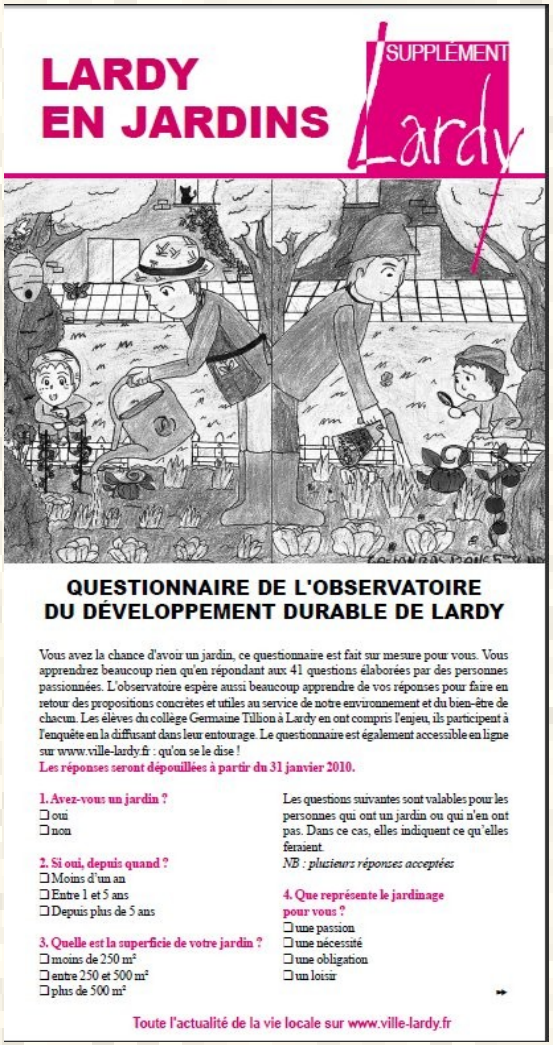
- proposer de nouvelles actions,
- informer, sensibiliser et impliquer les citoyens,
- évaluer les actions relevant du développement durable mises en œuvre par la Ville.

Les actions de l'observatoire du développement durable

* Relayer, auprès de la population, la politique communale de mise en œuvre de l'opération «zéro pesticide».

* Sensibiliser, sans moralisation ni culpabilisation des habitants, sur les pratiques de jardinage des particuliers et leur possible évolution :
- envoi d'un questionnaire dans chaque foyer
- mise en place d'actions d'information, de formation, d'échanges de savoir (initiation au jardinage biologique, les effets des pesticides sur l'eau, la faune, la flore…).

* Agir en faveur de la pollinisation et de la protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs
 - création d'un espace mellifère de 600 m2,
 - installation de ruches à but pédagogique dans le parc de l'hôtel de ville,
 - sensibilisation de la population et plus particulièrement les enfants.



LARDY EN JARDINS

SUPPLÉMENT Lardy

QUESTIONNAIRE DE L'OBSERVATOIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LARDY

Vous avez la chance d'avoir un jardin, ce questionnaire est fait sur mesure pour vous. Vous apprendrez beaucoup rien qu'en répondant aux 41 questions élaborées par des personnes passionnées. L'observatoire espère aussi beaucoup apprendre de vos réponses pour faire en retour des propositions concrètes et utiles au service de notre environnement et du bien-être de chacun. Les élèves du collège Germaine Tillion à Lardy en ont compris l'enjeu, ils participent à l'enquête en la diffusant dans leur entourage. Le questionnaire est également accessible en ligne sur www.ville-lardy.fr : qu'on se le dise !

Les réponses seront dépouillées à partir du 31 janvier 2010.

1. Avez-vous un jardin ?
❑ oui
❑ non

2. Si oui, depuis quand ?
❑ Moins d'un an
❑ Entre 1 et 5 ans
❑ Depuis plus de 5 ans

3. Quelle est la superficie de votre jardin ?
❑ moins de 250 m²
❑ entre 250 et 500 m²
❑ plus de 500 m²

Les questions suivantes sont valables pour les personnes qui ont un jardin ou qui n'en ont pas. Dans ce cas, elles indiquent ce qu'elles feraient.
NB : plusieurs réponses acceptées

4. Que représente le jardinage pour vous ?
❑ une passion
❑ une nécessité
❑ une obligation
❑ un loisir

Toute l'actualité de la vie locale sur www.ville-lardy.fr

* Participer à la Semaine du Développement Durable (2010 et 2011) :

- exposition « Le monde des insectes aquatiques »,

- présentation des sculptures de M. Viezzoli, artiste plasticien,

- conférence de Michel Mombrun «L'Eau et la Biodiversité »,

- atelier découverte La Vie Macro-biologique de la Juine,

- forum avec l'Observatoire.



Pourquoi la création du réseau «zéro pesticide» ?

Réseau d'échanges et de réflexion sur la réduction puis la disparition de l'usage des pesticides en milieux urbain et rural.

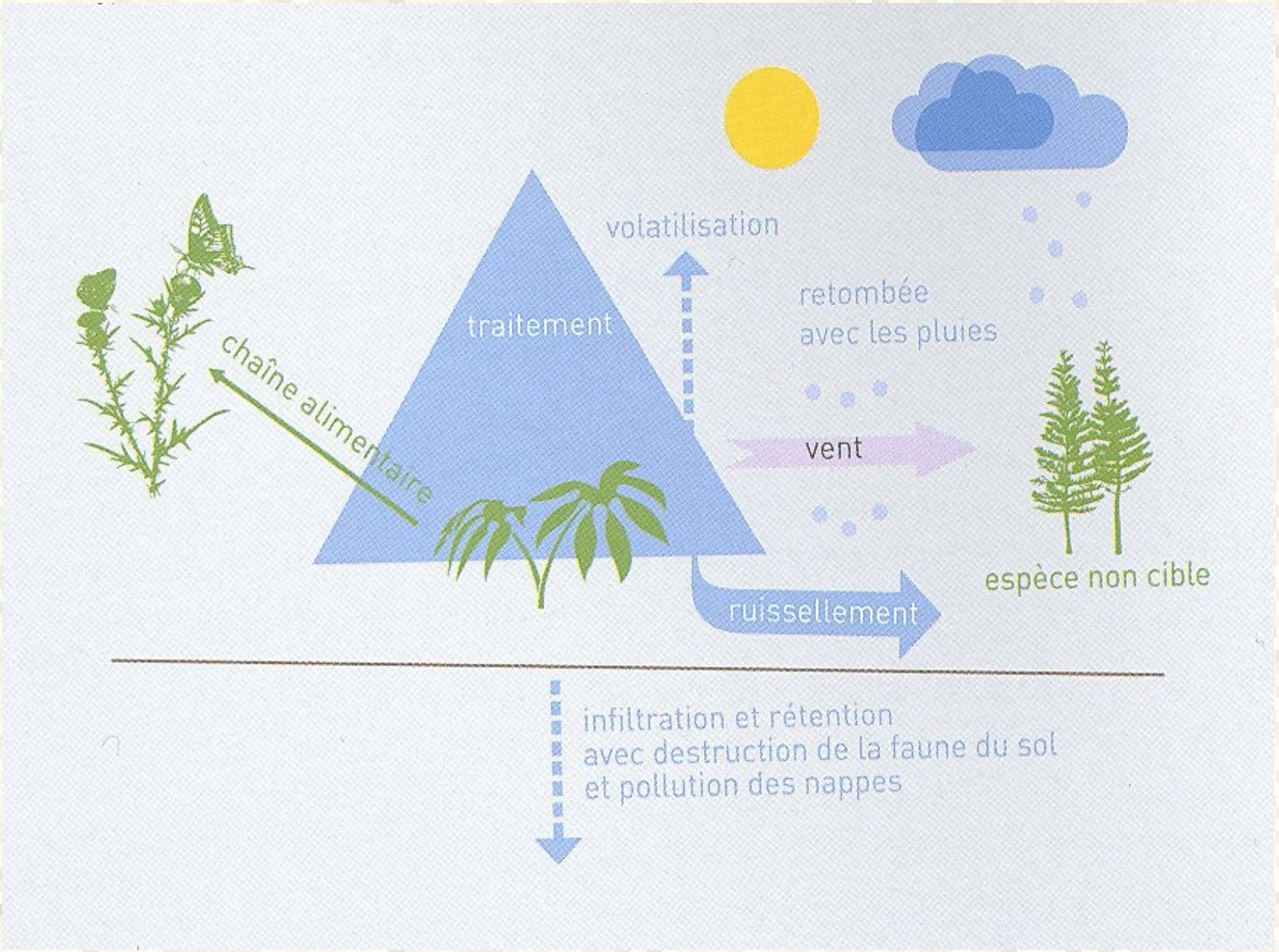
Objectif du réseau

Il consiste à créer une dynamique d'échanges, d'écoute et de travail en commun avec, dans un premier temps, un partage des connaissances et des pratiques et une transmission des savoir-faire.

A la base, un constat au plan sanitaire et environnemental

Aujourd'hui, les scientifiques et professionnels de santé (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail et de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, Association Santé Environnement France) nous alertent sur les risques que les molécules chimiques des produits de traitement (herbicides, insecticides, fongicides, germinicides …) font courir aux populations (cancers, leucémies, perturbations endocriniennes, maladies neurologiques, de Parkinson) et à l'environnement.

On retrouve ces molécules dans la nature, les rivières, les nappes phréatiques, la rosée, la pluie, le brouillard, l'air, les sols, mais aussi dans les aliments, l'eau potable et … dans le corps humain et tous les organismes vivants.


volatilisation
retombée
avec les pluies
traitement
chaîne alimentaire
vent
espèce non cible
ruissellement
infiltration et rétention
avec destruction de la faune du sol
et pollution des nappes

Quelques chiffres

(source : guide de gestion différenciée à l'usage des collectivités – région Ile de France ANVL NatureParif)

35 % des eaux souterraines en Ile-de-France sont contaminés par des pesticides.

64 % des cours d'eau d'Ile-de-France sont contaminés par des pesticides.

Au niveau national, 44 % des contaminations sont attribués aux communes (pour les eaux de surface).

*Exemple : 1 g de substance active pollue un cours d'eau d'1 m de large sur 10 km de long, soit **10 millions de litres d'eau**.*

Le fait que la France soit le 1er consommateur de pesticides en Europe, avec 78 000 tonnes par an, et le 3ème dans le Monde, ne doit pas être considéré comme une fatalité.


UN SEUL GRAMME DE PESTICIDE
SUFFIT À POLLUER 10 MILLIONS
DE LITRES D'EAU.
Source : Cemagref - www.cemagref.fr

Les alternatives possibles

Celles généralement préconisées :

* une certaine tolérance à l'herbe en acceptant la végétation,
* plantation sur toile biodégradable,
* méthode thermique à flamme directe (gaz),
* méthodes thermiques à air chaud, à infrarouge, à la vapeur d'eau,
* méthode manuelle ou mécanique (binette, brossage …),
* paillage minéral ou végétal,
* extension des zones herbacées ou fleuries,
* utilisation des plantes couvre sols ou tapissantes …





Celles privilégiées par la Commune de Lardy

* une certaine tolérance à l'herbe en acceptant la végétation,
* plantation sur toile biodégradable,
* utilisation de cartons usagés pour recouvrement*,
* méthode thermique à flamme directe (gaz),
* méthode manuelle ou mécanique (binette et débroussailleuse),
* paillage minéral ou végétal (mulch), recherche d'autonomie grâce à l'acquisition d'un broyeur*,
* extension des zones de prairies fleuries,
* utilisation des plantes couvre sols ou tapissantes*,
* espacement des tontes des pelouses et autres surfaces herbeuses,
* changement de la hauteur de tonte …

















Voirie

100 % en régie et 5 % externalisé
6 agents + soutien saisonnier CAT + TIG
22 km de trottoirs
42 ha de parties enherbées situées sur les accotements des voies, pré (Pré Besnard), allées des deux cimetières.

Espaces verts

50 % en régie et 50 % externalisé : 94 297 €/an
4 agents + stagiaires AFPA, CFA, IMPRO Gillevoisin
106 053 m^2 d'espaces verts, parcs (hôtel de ville et Boussard), bois (Honville)
1 200 m^2 de massifs fleuris et 60 suspensions
autres surfaces.



Régie / externalisation

L'entretien est effectué en régie sur environ 12 hectares.
L'entretien de 3 hectares d'espaces verts et 6 km de bord de route est externalisé.

Traitements antérieurs avant le 1er janvier 2009 (arrêt total des traitements chimiques)

Voirie : 2 traitements par an, soit 25 litres de désherbant.

Cimetières et petits espaces verts urbains : 8 litres de désherbant.

Arbres et arbustes : 4 kg de désherbant sélectif.

Depuis 2007, suppression progressive des engrais chimiques, fongicides, insecticides, germinicides.

Réflexion accompagnant la réussite

Mise en place d'un plan de gestion différenciée qui sera approfondi par le bureau d'études mandaté par le SIARJA et nos services compétents.

Réflexion sur les changements d'aspect visuel des espaces, sur les mentalités et sur les nouvelles pratiques (campagnes de communication).



Zéro pesticide dans les cimetières : un nouveau défi

Objectifs

- gérer de manière écologique ces espaces,
- transformer des espaces majoritairement minéral en espaces plus esthétiques grâce à la végétalisation,
- limiter l'intervention humaine en ce qui concerne l'entretien (actuellement un agent pendant deux mois).

Historique

Gestion de deux cimetières dont un paysager (8 110 m^2 et 11 748 m^2 soit 19 858 m^2).

Depuis avril 2008, suppression des herbicides, fongicides et insecticides.

Problématique

Prolifération des herbes indésirables (*Adventices*).

Conséquence

Installation d'une image d'abandon sur des sites extrêmement sensibles

* lien avec la question de la mort
* respect des défunts et des familles
* besoin de recueillement...

Les solutions préconisées

- 1er temps

* création de massifs fleuris dans certaines zones,
* désherbage à la binette et arrachage manuel,
* désherbage thermique.

- 2ème temps (en cours de réalisation)*

* extension de la végétalisation des espaces
 - mise en place de plantes recouvrantes (tapis de Sedum → expérimentation printemps 2011 sur 200 m^2...)
 - création de nouveaux massifs fleuris.

* autres solutions
 - rejointoiement des espaces entre les tombes,
 - minéralisation d'autres espaces (allées...)

L’herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise et sale.

Ce n’est pas l’herbe qui est sale, c’est l’herbicide chimique.

Pour échanger

zeropesticide@ville-lardy.fr